L'ENGAGEMENT LOCAL ET RÉGIONAL EN LORRAINE DANS LE DOMAINE DE l'ENVIRONNEMENT – LES FERMES TRANSFERT.

par Daniel **Gremillet**[1] et **François Limaux**[2]

Daniel Gremillet :

La Région Lorraine accompagne depuis plus de 10 ans maintenant, les efforts de la profession pour diffuser les connaissances sur les bonnes pratiques agricoles. Un effort particulier a été fait sur la problématique de la fertilisation azotée avec le lancement des opérations Ferti-Mieux. Sept opérations Ferti-Mieux ont permis de développer et d'acquérir des savoirs faire qui font qu'en utilisant mieux les fertilisants, on peut en consommer moins, tout en atteignant les mêmes rendements. L'opération Ferti-Mieux du Haut Saintois fut une des sept premières labellisées à l'échelle nationale. Il s'agit d'opérations non réglementaires fondées sur le volontariat des agriculteurs, où tout le monde gagne :

- la qualité de l'eau,
- l'exploitant qui réduit sa consommation d'intrants,
- la profession dont l'image devient positive aux yeux des usagers.

Le Conseil Régional a souhaité que la problématique des nitrates soit un axe fort de sa politique de prévention des pollutions et de préservation de la ressource en eau. Il lui est apparu qu'une politique de prévention était plus pertinente et moins coûteuse qu'une politique de réparation. Cela supposait une implication forte dans l'étude, l'animation et le conseil, ce qui bousculait quelque peu les usages qui veulent qu'une collectivité préfère financer de l'investissement plutôt que du fonctionnement. Un partenariat étroit et pérenne s'est installé entre la profession agricole au travers des chambres d'agriculture, l'Agence de l'eau Rhin Meuse et la Région Lorraine. Ce partenariat, fondé sur le dialogue, permet aujourd'hui de voir plus loin pour valoriser les résultats et explorer d'autres voies. Ainsi, j'ai souhaité, et le Conseil Régional m'a suivi, que la problématique des nitrates sorte des frontières des opérations Ferti-Mieux et que les savoirs faire acquis dans le domaine de la fertilisation raisonné soient diffusés à l'ensemble des exploitations agricoles de la Région.

C'est ainsi qu'a été défini le concept de "**Ferme transfert**".

Ces fermes se distinguent d'autres fermes, aussi performantes, par le fait que leurs exploitants ont accepté de consacrer un peu de leur temps pour accueillir sur leur exploitation des formations destinées à d'autres agriculteurs qui souhaiteraient à leur tour optimiser leurs pratiques.

L'implication de ces exploitants, dans le réseau de "ferme transfert" et le temps qu'ils consacrent à son animation, sont les meilleurs arguments pour convaincre de l'intérêt d'une agriculture raisonnée et surtout pour convaincre tous ceux qui viendront visiter ces fermes et qui repartiront avec des pistes pour améliorer leur prise en compte de l'environnement dans leur activité. De plus, ce concept permet de réaliser des économies importantes en temps d'ingénieur par rapport à des systèmes de développement basés essentiellement sur le concept individuel.

J'ai également souhaité que l'attention de la profession ne se focalise pas exclusivement sur la problématique des nitrates mais aborde aussi celle, beaucoup plus complexe, des phytosanitaires et que cette problématique fasse désormais partie intégrante des opérations Ferti-Mieux en développant notamment des modules spécifiques d'information et de conseil. Une des premières ~~actions à mener dans ce doma~~ine consiste à lutter contre les pollutions accidentelles par les produits

[1] Président de la Chambre départementale d'Agriculture des Vosges, vice-président du Conseil régional de Lorraine, délégué à l'Environnement et au Développement local. La Colombière, rue André Vitu, 88025 Épinal.

[2] ancien chef du service Agriculture et Environnement de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, 10, rue Aristide Briand, 54200 Dommartin lès Toul.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 12 novembre.

phytosanitaires. Ces pollutions qui peuvent se produire entre le moment de la livraison des produits et la fin de leur utilisation, peuvent être réduites avec une bonne connaissance et une bonne maîtrise des pratiques.

Avec l'Agence de l'eau Rhin Meuse, l'AREL, les Chambres d'Agriculture, les coopératives, l'ITCF et le Service Régional de Protection des Végétaux nous avons fait un travail collectif de réflexion sur ce sujet qui s'est traduit par la publication et la diffusion d'un guide pratique concernant les risques de pollutions ponctuelles dues à l'usage des produits phytosanitaires.

En complément de cette réflexion, un dispositif d'aides complémentaires entre l'État, l'Agence de l'eau et la Région permet désormais aux exploitants agricoles de réaliser les diagnostics et les investissements nécessaires à une gestion la plus sûre possible de des stocks de produit :

- 50 % d'aides régionales pour un diagnostic "phytosanitaire" permet à l'exploitant d'identifier les points à améliorer en matière de gestion des phytos et d'estimer le coût des aménagements réalisables,
- 15 % d'aides régionales pour les équipements de protection de l'environnement contre les accidents liés aux phytos : local de stockage des produits, aire étanche de remplissage, et volucompteur à arrêt automatique, leur permet de s'équiper dans des conditions financières raisonnables.

Enfin, les agriculteurs qui s'engageront sur ces objectifs pourront bénéficier d'aides de la Région et/ou de l'Agence de l'eau pour la caractérisation des sols de leurs parcelles.

François Limaux :

Le concept de fermes transfert présenté par Daniel Gremillet prend actuellement forme en région Lorraine au travers d'un réseau de 16 exploitations (quatre par départements) bien identifiés par rapport :

- au type de sol : caractérisation fine de chaque parcelle de l'exploitation,
- au climat : analyse fréquentielle sur la pluviométrie et la température,
- au type d'exploitation : nature des productions, rotation et occupation des terres dans le temps,

L'ensemble des techniques qui sont développées ont pour objectif la mise en œuvre des pratiques qui minimisent les risques de fuite des nitrates et des produits phytosanitaires :

- Le calcul des doses d'azote,
- Le positionnement des CIPAN (Culture Intermédiaire Piège à Nitrates),
- L'enfouissement ders pailles et des fumiers,
- La gestion des produits phytosanitaires.

Au total, les fermes transfert en Lorraine sont le résultat d'une volonté de valoriser les acquis Ferti-Mieux auprès du plus grand nombre. Gageons qu'elles seront demain également des sites privilégiés d'acquisition de nouvelles références pour répondre aux problèmes futurs.

(*Reçu le 22 octobre 2003)*